

Consignes importantes



J'ai un carnet :

J'en suis propriétaire et j'en prends soin. Je dois toujours l'avoir sur moi. Attention à sa tenue et à ne pas le perdre, sinon je devrais en acheter un nouveau à l'Accueil Elèves (8€, la deuxième fois 15€, ce montant sera facturé directement aux responsables légaux).

Il est le point de départ d'un échange entre l'apprenant, les enseignants / les éducateurs et ses responsables légaux dans un climat de confiance et d'encouragement. Les responsables légaux doivent le consulter régulièrement, il permet de susciter la communication.



J'ai une carte :

C'est ma carte d'identité à l'Institut. Je dois toujours l'avoir sur moi pour m'identifier au Restaurant scolaire, en étude, au CDI. Si je la perds, je dois en acheter une nouvelle à l'Accueil Elèves (8€, la deuxième fois 15€, ce montant sera facturé directement aux responsables légaux).



Je suis en retard :

Je passe à l'Accueil Elèves, au 3^{ème} retard dans le trimestre, je serai sanctionné d'un TIC un vendredi soir (16h-18h/19h).



Je vais être absent :

Mes responsables légaux doivent OBLIGATOIREMENT justifier mon absence en se connectant à : absence.institutdegenech.fr

Si je suis interne : Je vérifie avant mon départ que mon absence est bien enregistrée à l'Accueil Elèves.

PAS DE SORTIE AUTORISÉE LE MIDI POUR LES APPRENANTS INTERNES ET DEMI-PENSIONNAIRES



Je rattrape mes cours et devoirs :

Après une absence, je fais la démarche de récupérer mon travail et mes devoirs.



Je ne peux pas faire de sport :

J'apporte un certificat médical afin de le présenter à l'enseignant d'EPS.



Je suis malade ou je me blesse :

Je vais à l'Espace Santé avec mon carnet, accompagné d'un apprenant exclusivement pendant les temps de pause, sauf urgence.



Je suis externe et je veux manger au restaurant scolaire :

J'achète un ticket repas dès 8h à l'Accueil Elèves.



J'ai un souci que je ne sais pas gérer :

J'en parle à mon éducateur référent, à mon professeur principal, à l'Accueil Elèves, à une personne de Présence Ecoute, ou tout adulte de l'établissement en qui j'ai confiance. Je ne reste pas seul avec mes problèmes.

Toute personne ne respectant pas les gestes barrières pourra se voir refuser l'accès à l'établissement.